



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes

BPJEPS

tennis de table



Encadrer le tennis de table, mon projet, mon métier

La formation BPJEPS TENNIS DE TABLE

est organisée par le Creps AURA, site de Voiron, en partenariat avec la Ligue AURA de tennis de table. C'est une certification du niveau IV délivrée par le Ministère des Sports

Le titulaire du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention tennis de table exerce des missions de découverte, d'animation et d'éducation..

Le BPJEPS mention tennis de table confère à son titulaire les compétences pour :

- Encadrer et conduire des actions d'animation en tennis de table auprès de tout type de public (loisirs, scolaires, handicapés...)
- Encadrer et conduire des cycles d'animation, d'apprentissage et d'entraînement pour un premier niveau de compétition fédérale (jusqu'à 1299 pts en messieurs et 949 pts en dames)
- Participer au fonctionnement d'une structure organisatrice des activités en tennis de table.

Le cursus de formation

Il est organisé autour de 4 blocs de Compétence :

- UC1 : encadrer tout public, dans tout lieu et toute structure
- UC2 : mettre en œuvre un projet d'animation
- UC3 : conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en tennis de table jusqu'au premier niveau de compétition fédérale
- UC4 : mobiliser les techniques du tennis de table pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage jusqu'au premier niveau de compétition fédérale

Equivalences et allègements peuvent être accordés selon le profil du candidat et ses acquis antérieurs.

Lieux d'exercice de la profession :

Les activités s'exercent dans toute structure privée ou publique :

- clubs, comités
- milieu scolaire
- accueil collectif de mineurs
- comités entreprises
- collectivités territoriales



Nombre de place 20

Conditions d'accès

- Avoir satisfait aux tests d'exigence préalable (test technique avec dispenses possibles) en lien avec l'annexe IV de l'arrêté du 7 nov 2017 portant création du diplôme
- Présenter un dossier d'inscription complet disponible sur le site du Creps avec un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du tennis de table de moins d'un an, et le PSC1 (ou titre équivalent)
- Avoir satisfait aux épreuves de sélection

<https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr>



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Épreuves TEP + sélections :

▲ Parcours sup : **5 mai 2022** (clôture inscription 5 avril 22)

▲ Hors parcours sup : **1er septembre 2022**

(clôture inscription 28 juillet 22)

Calendrier

sous réserve d'habilitation de la DRAJES Auvergne Rhône-Alpes

Début de formation : 5 septembre 2022

Fin de formation : 29 août 2023

Certification

La certification passe par la validation de chaque Unité de Compétence de façon indépendante.

Type de formation : Alternance

La formation est organisée en alternance entre le centre de formation et la structure de mise en situation professionnelle (club, comité...) où le stagiaire est accompagné par un tuteur. Elle comprend également une partie de formation à distance.

Apprentissage

Cette formation peut être suivie dans le cadre de l'apprentissage.

VAE - Validation des Acquis de l'expérience

La VAE est un acte officiel par lequel un jury comportant au moins un quart de professionnels (pour moitié employeurs, pour moitié salariés), valide les compétences acquises par l'expérience et délivre tout ou partie d'un diplôme.

Se renseigner à la DRAJES de votre lieu de résidence.

Contacts :

Responsable administrative

D. Laurent - denise.laurent@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

Tél 04.76.35.67.25

Coordonnateur de la formation

M. Mathieu - mylene.mathieu73@outlook.fr

Tél 06.89.94.72.81

Référent Ligue AuRA

Annie LEROY - 06.07.76.63.12 / annieleroy@gmail.com

Référent Comité Isère :

Alain BOURDARIAT - 06.60.14.07.39

alain.bourdariat@ttisere.com

<https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr>



CREPS

Auvergne-Rhône-Alpes

– Vallon Pont d'Arc

site de Voiron

